

# Le Pont entre la Ville et les citoyens

Volume 8, numéro 5

## Inauguration du parc du Verger et de la Promenade de la rivière aux Pommés

Le sentier multifonctionnel de la rivière aux Pommés d'environ 3 km vise à favoriser la pratique régulière d'activités physiques et de plein air de la population pontrougeoise, voire portneuvoise.

Ce sentier vise la mise en valeur de la rivière aux Pommés qui recèle de véritables trésors visuels naturels.

En matière d'aménagements, ce sentier comprend des modules de jeux, une agora naturelle, l'aménagement de trois belvédères, dont le magnifique et

tout nouveau parc du Verger (en guise de clin d'œil au nom de la rivière), des bancs et des tables à pique-nique permettant aux usagers de profiter du plein air dans le cadre naturel exceptionnel de la rivière aux Pommés.

À l'occasion de l'inauguration officielle du Parc du Verger et de la Promenade de la rivière aux Pommés, nous invitons les citoyens à célébrer avec nous **dès 10 h 30 ce 17 juin prochain**. Le magicien Roger Benoît sera des nôtres afin d'offrir un spectacle qui saura plaire aux petits comme aux grands. Un jeu

*d'énigmes autour du thème de la pomme ponctuera la découverte de la Promenade de la rivière aux Pommés pour le bonheur des petites familles.*

*Jus et gourmandises à la pomme seront offerts aux visiteurs (tant qu'il y en aura!).*

**La Ville de Pont-Rouge tient à remercier la MRC de Portneuf pour sa contribution à la réalisation de ce projet.**



# Ventes de biens usagés et désuets.

La Ville de Pont-Rouge organise une vente de biens usagés et désuets le **14 juin de 9 h à 11 h au Centre récréatif Joé-Juneau**. À l'aide d'un formulaire de soumission qui sera disponible en ligne sur le site Internet de la Ville le jour de la vente, les gens intéressés pourront soumettre un prix. Le paiement sera effectué sur place et la personne doit partir avec l'article après la vente.



## Hôtel de Ville : Modification de l'horaire pour la période estivale

Du 1<sup>er</sup> juin au 4 septembre 2023 (fête du Travail), les heures d'ouverture des bureaux administratifs de la Ville seront les suivantes :

<b>Lundi</b>	8 h à 12 h	13 h à 16 h
<b>Mardi</b>	8 h à 12 h	13 h à 16 h
<b>Mercredi</b>	8 h à 12 h	13 h à 17 h
<b>Jeudi</b>	8 h à 12 h	13 h à 16 h
<b>Vendredi</b>	8 h à 12 h	X

## Appel de candidatures pour le Comité consultatif d'urbanisme

La Ville de Pont-Rouge sollicite des candidatures de citoyennes et citoyens intéressés à siéger au sein du Comité consultatif d'urbanisme (CCU). Le comité est chargé de formuler des recommandations au conseil municipal sur toute demande de dérogation mineure, de plan d'implantation et d'intégration architecturale (PIIA) ou toute question en matière d'urbanisme, de zonage, de lotissement ou de construction que lui soumet le conseil municipal.

Le comité est composé de résidents et d'élus municipaux. Le comité siège à huis clos, une fois par mois. La durée d'un mandat est de trois ans et celui-ci peut être renouvelé par le conseil municipal.



Un poste est actuellement à pourvoir au CCU. Pour envoyer votre candidature ou pour de plus amples renseignements,

veuillez consulter [www.ville.pontrouge.qc.ca/vie-municipale/informations/emplois/](http://www.ville.pontrouge.qc.ca/vie-municipale/informations/emplois/)

# Rapport du maire sur l'état de la situation financière de la Ville de Pont-Rouge



Chères citoyennes,  
Chers citoyens,

La bonne santé financière de la Ville de Pont-Rouge témoigne de la rigueur de l'administration quant au respect du cadre financier. J'aimerais souligner le travail de la direction des différents services et leur équipe durant la dernière année, fidèle à notre principe de prudence, tout en faisant preuve d'ambition. C'est l'équilibre d'une saine gestion des finances et de la concrétisation de projets stratégiques qui nous permettent d'accroître la sécurité et la qualité de vie de nos citoyens pour faire de Pont-Rouge un endroit où il fait bon vivre.

Notre ville connaît toujours une croissance enviable. Le développement résidentiel et commercial est considérable et il est indéniable que notre offre de services et nos infrastructures doivent évoluer au même rythme que notre population. La Ville de Pont-Rouge maintient sa volonté d'offrir des services de qualité arrimés aux attentes et aux besoins des différents groupes d'âge qui composent sa population, et ce, tout en respectant plus que jamais

son engagement envers les citoyens quant au maintien du taux de taxation à un niveau proche de l'indice des prix à la consommation.

Nous procédons ce soir, dans le cadre de cette séance ordinaire du 1<sup>er</sup> mai 2023, au dépôt du *Rapport financier 2022 de la Ville de Pont-Rouge* accompagné des rapports sans réserve de l'auditeur indépendant Bédard Guilbault inc.

Selon l'opinion exprimée par celui-ci, les états consolidés donnent, dans tous les aspects significatifs, une image fidèle au 31 décembre 2022 de la situation financière de la Ville et des organismes qui sont sous son contrôle, conformément aux normes de vérification généralement reconnues au Canada.

Nous pouvons en conclure que la Ville de Pont-Rouge est en très bonne santé financière et administrée de façon à maximiser chaque dollar investi. Grâce à cette saine gestion et à l'obtention de plusieurs subventions pour la réalisation de divers projets, la municipalité peut compter sur de bonnes réserves lui permettant de faire face aux investissements à venir sans qu'il y ait d'incidence significative sur le taux de taxation de ses citoyens. Nous désirons continuer de faire preuve d'un profond engagement envers le développement de projets stimulants dans le but de bonifier les services offerts à nos citoyens. Et je m'engage à déployer autant de rigueur dans la gestion de nos ressources pour y arriver.

Mario Dupont, Maire

## Information complémentaire

Par souci de transparence, je vous transmets l'information relative à la rémunération des élus pour l'année 2022.

### Mario Dupont, maire :

Rémunération imposable : 41 628,84 \$  
Allocation de dépenses : 17 546,04 \$

### Lorsque délégué à la MRC de Portneuf :

Rémunération imposable : 6 388,00 \$  
Allocation de dépenses : 3 194,00 \$

### Lorsque délégué à la RRGMRP comité :

Rémunération imposable : 2 065,50 \$  
Allocation de dépenses : 1 032,75 \$

### Mathieu Bisson, conseiller au siège #1 :

Rémunération imposable : 14 160,72 \$  
Allocation de dépenses : 7 080,30 \$

### Nathalie Richard, conseillère au siège #2 :

Rémunération imposable : 14 444,76 \$  
Allocation de dépenses : 7 222,32 \$

### Michel Brière, conseiller au siège #3 :

Rémunération imposable : 14 444,76 \$  
Allocation de dépenses : 7 222,32 \$

### François Bouchard, conseiller au siège #4 :

Rémunération imposable : 14 160,72 \$  
Allocation de dépenses : 7 080,30 \$

### Lina Moisan, conseillère au siège #5 :

Rémunération imposable : 13 876,68 \$  
Allocation de dépenses : 6 938,28 \$

### Guy Côté, conseiller au siège #6 :

Rémunération imposable : 13 876,68 \$  
Allocation de dépenses : 6 938,28 \$

### Ghislain Langlais, maire sortant :

Allocation de départ : 7 554,14 \$

# États financiers 2022 – Faits saillants



Chères citoyennes,  
Chers citoyens,

Je suis heureuse de vous annoncer que la situation financière de la Ville de Pont-Rouge est en bonne santé. Nous nous sommes donné des outils pour encadrer et conserver une saine gestion financière. Ces indicateurs qui figurent dans deux politiques, soit la *Politique budgétaire* et la *Politique de la gestion de la dette à long terme*, nous permettent de maintenir en santé nos finances et d'assurer le développement de la ville tout en respectant la capacité de payer de nos contribuables.

En 2022, la Ville de Pont-Rouge a investi 3,2 M\$ dans différents projets. En cherchant le maximum de financement possible auprès de partenaires gouvernementaux et privés, nous allégeons ainsi la pression sur les contribuables. Dans les dernières années, de nombreux investissements ont permis la réfection ou la construction d'infrastructures dans différentes sphères de services aux citoyens, et ce, sans débordement.

Cette année, notons parmi les réalisations marquantes, la réfection

du pavage des rues du Croissant, des Trembles, du Buisson, Marie-Antoinette et Saint-Joseph. La Ville s'est dotée d'un nouveau camion auto-pompe pour assurer la sécurité de nos citoyens et citoyennes. De plus, la préparation aux projets d'envergure de la réfection du puits Paquet et des rues Dupont et de la Fabrique a utilisé une grande partie de nos ressources humaines et financières.

Quant à la dette nette à long terme, elle se chiffrait à 24,1 M\$ à la fin de 2022, représentant ainsi une légère augmentation de seulement 0,35 %, et ce, malgré les nombreux projets réalisés. Cette réussite résulte de la capacité de l'administration municipale de financer des projets majeurs grâce à l'obtention de soutien financier de partenaires. Nous nous assurons ainsi que la dette n'augmente pas plus rapidement que notre capacité de générer des revenus. D'ailleurs, nous présentons actuellement un ratio de la dette nette à l'ensemble des contribuables par 100 \$ de richesse foncière uniformisée de 2,15, une amélioration de 0,11 en comparaison à 2021 et en deçà de notre cible de 2,25. Ce bon résultat s'explique par notre capacité à conserver une dette stable et à une importante augmentation de la richesse foncière de la Ville.

L'excédent de fonctionnements nets au 31 décembre 2022 est de 670 000 \$, fruit d'un contrôle serré de nos dépenses et de la mise en place d'échéanciers rigoureux, est engendré également par la forte croissance de la construction résidentielle et du marché immobilier. Pour 2022, la Ville de Pont-Rouge a cumulé 1,3 M\$ de revenus provenant des droits de mutation, plus du triple que la somme initialement prévue au budget. Cependant, les prix sur nos produits et services ont subi une forte augmentation et

l'hiver 2022 n'a pas été de tout repos avec une bonne quantité de neige tombée, ces éléments ont eu l'effet d'augmenter nos dépenses en 2022. De plus, il faudra continuer à être très vigilants sur nos dépenses en raison de l'augmentation fulgurante du taux directeur. Ce taux dirige le taux d'intérêt sur nos emprunts futurs et à nos refinancements donc augmente notre service de la dette.

En terminant, j'aimerais saluer le travail des fonctionnaires municipaux qui, au quotidien, assurent une excellente gestion des fonds publics, et ce, grâce à la rigueur dont ils font preuve autant dans la recherche des meilleurs prix et de subventions permettant d'offrir davantage de services de qualité aux citoyens.

Nathalie Richard  
Conseillère au siège #2



### Feux extérieurs

Il est interdit d'allumer des feux sur le territoire de la municipalité à moins d'utiliser un foyer extérieur conforme afin d'éviter tout danger de propagation du feu.

Votre foyer extérieur doit être fabriqué d'un matériau incombustible (pierres, brique, etc.) et muni d'un pare-étincelles. La hauteur maximale autorisée du foyer est de 2 m à partir du sol. Il doit être installé sur une dalle de béton au sol ou sur une structure similaire.

Votre foyer extérieur doit être installé à au moins 5 m des limites de propriété et de tout bâtiment (maison, garage, cabanon, etc.). Il doit aussi être placé à au moins 3 m de tous matériaux combustibles (patio, piscine, etc.) comprenant la végétation (arbres, haies, etc.).



Rappelons que seul le bois sec, non teint, non peint, non traité et non souillé doit servir de matière combustible. Toutes autres matières (pneus, plastique, déchets, etc.) sont prohibées.

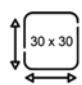





Il est interdit d'allumer un feu dans un foyer extérieur lorsque la vélocité du vent est supérieure à 20 km/h et/ou que l'indice de danger d'incendie de la SOPFEU est d'élevé à extrême.



### Feux d'artifice d'usage domestique

Même si des pièces pyrotechniques sont en vente au dépanneur du coin, leur utilisation demeure un danger. Elles doivent être manipulées, transportées et utilisées de façon sécuritaire par une personne de 18 ans ou plus.

#### Quelques exigences à respecter!

-  Choisir un site extérieur de 30 m x 30 m, dégagé de tous obstacles (arbres, bâtiment, lignes électriques, etc.);
-  S'assurer que le site est libre de tout matériau (débris, objet, végétation, etc.) pouvant constituer un risque d'incendie;
-  S'assurer d'avoir à portée de main des seaux d'eau, un extincteur ou un boyau d'arrosage prêt;
-  Garder les spectateurs à au moins 20 m des pièces pyrotechniques;
-  S'assurer que la vitesse des vents est inférieure à 30 km/h et qu'aucune restriction de la SOPFEU n'est en vigueur;
-  Respecter les instructions du fabricant et les conditions d'utilisation sécuritaire de Ressources naturelles Canada disponibles sur notre site Web à [ville.pontrouge.qc.ca/incendie](http://ville.pontrouge.qc.ca/incendie).

Il est interdit d'allumer des feux d'artifice dans les rues, terrains sportifs et parcs. Vous devez également obtenir au préalable un permis auprès du Service incendie.

### Feux à ciel ouvert

Il est interdit à toute personne d'allumer, d'avoir la garde ou de surveiller un feu extérieur en zone résidentielle ou agricole à moins d'avoir obtenu au préalable un permis de brûlage auprès du Service incendie et que toutes les conditions établies soient respectées lors du brûlage.

**GRATUIT + OBLIGATOIRE**

Votre demande doit être soumise au moins 3 jours ouvrables avant la date prévue du brûlage en utilisant le formulaire disponible au [ville.pontrouge.qc.ca/incendie](http://ville.pontrouge.qc.ca/incendie).

# Bonnes h d'utilisation de



## ENTRÉES DE COUR ET PAVAGE

Il est interdit en tout temps de nettoyer une entrée de cour, un trottoir ou le pavage avec de l'eau potable.

En plus de n'être pas du tout écologique comme comportement, il existe d'autres options telles que le balayage ou attendre la prochaine pluie.



## PISCINES ET SPAS

Il est permis de régulariser le niveau de votre piscine ou spa, peu importe la journée, entre minuit et 6 h.

Pour une nouvelle piscine, le remplissage complet sera aussi autorisé par votre permis d'installation et doit être réalisé entre minuit et 6 h.

Il est interdit à toute personne de vider une piscine sans motif valable en remplaçant l'eau évacuée par celle de l'aqueduc municipal.



## PELOUSE

Du 24 juin au 1<sup>er</sup> novembre, il est permis d'utiliser l'eau potable, entre 20 h et 23 h, en alternance selon votre numéro civique, si l'eau est distribuée par un système automatique ou mécanique.

L'arrosage de la pelouse est permis :

- Pour les résidences dont le numéro civique est pair, les mardis.
- Pour les résidences dont le numéro civique est impair, les mercredis.

**L'ARROSAGE DE LA PELOUSE EST INTERDIT EN TOUT TEMPS DU 24 AVRIL AU 24 JUIN.**



## POSE DE TOURBE ET ENSEMENCEMENT

Avec l'obtention d'un permis (gratuit), l'arrosage mécanique sans interruption est permis le jour de la pose de la tourbe ou de l'ensemencement.

Il est possible d'arroser tous les jours suivants l'installation de la nouvelle pelouse, entre 20 h et 23 h, pour une période de 15 jours consécutifs.



La Ville de Pont-Rouge se réserve le droit de révoquer tout permis émis et restreindre l'utilisation extérieure de l'eau potable en cas de pénurie.

Les citoyens ayant utilisé l'eau potable à des fins interdites lorsqu'une période de pénurie a été décrétée peuvent être mis à l'amende.



La Ville de Pont-Rouge participe activement à la *Stratégie québécoise d'économie d'eau potable* notamment en réalisant des actions de sensibilisation à l'utilisation responsable de l'eau pendant le mois de juin (Mois de l'eau).



Pour consulter toute la documentation et la réglementation en lien avec l'utilisation de l'eau potable du réseau d'aqueduc municipal, visitez le [ville.pontrouge.qc.ca/eau-potable](http://ville.pontrouge.qc.ca/eau-potable).

# Habitudes de l'eau potable



## PLANTATION DE HAIES ET D'ARBUSTES

Avec l'obtention d'un permis (gratuit), l'arrosage sans interruption est permis le jour de la plantation.

Il est possible d'arroser tous les jours suivants, entre 20 h et 23 h, pour une période de 15 jours consécutifs.



## FLEURS, ARBUSTES ET POTAGERS

Du 1<sup>er</sup> mai au 1<sup>er</sup> novembre, l'arrosage automatique ou mécanique est permis tous les jours, entre 18 h et 6 h, sans excéder une période continue de 30 minutes.

L'arrosage manuel d'un potager, d'une boîte à fleurs ou d'une plate-bande est permis en tout temps.



## VÉHICULES

Il n'y a pas de restriction concernant l'heure et la journée pour le lavage de véhicules motorisés.

Il est toutefois obligatoire d'utiliser un boyau équipé d'une fermeture à relâchement tenu à la main pour éviter le gaspillage de l'eau.



## MURS EXTÉRIEURS

Avec l'obtention d'un permis (gratuit), il n'y a pas de restriction concernant l'heure et la journée pour le lavage des murs.

Une limite de 5 permis émis par année est fixée pour chaque résidence.

Il est toutefois obligatoire d'utiliser un boyau équipé d'une fermeture à relâchement tenu à la main pour éviter le gaspillage de l'eau.



Pénurie d'eau potable



Danger d'incendie



Bris d'aqueduc



ALERTES MUNICIPALES



Fermeture de routes

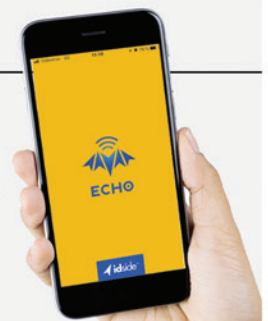


Avis d'ébullition

Obtenez en temps réel des alertes et de l'information utile en cas de situations d'urgence ou d'entraves majeures!

### COMMENT S'INSCRIRE?

- 1 Téléchargez gratuitement l'application « IdSide - Echo » en vous rendant dans l'App Store ou Google Play.
- 2 Ouvrez l'application et autorisez l'envoi de notifications pour vous permettre de recevoir les alertes.
- 3 Sélectionnez la Ville de Pont-Rouge parmi la liste d'organisations.



Disponible sur  
App Store

Disponible sur  
Google play

# CALENDRIER DES ACTIVITÉS JUIN

JEUDI  
**1<sup>er</sup>** DÉBUT DE L'HORAIRE  
D'ÉTÉ  
Hôtel de Ville  
Fin : 4 septembre

SAMEDI  
**3** FÊTE DES VOISINS  
À différents endroits sur le territoire

JOURNÉE DES PETITS  
ENTREPRENEURS  
À différents endroits sur le territoire

CLUB D'ÉCHECS  
13 h à 15 h 30, Bibliothèque

LUNDI  
**5** SÉANCE DU CONSEIL  
MUNICIPAL  
19 h, Salle Marcel-Bédard de la Place  
Saint-Louis (porte 14)

HALTE ALLAITEMENT  
9 h à 11 h au local 171 de la Place  
Saint-Louis (porte 4) – CERF Volant  
Autre date : 19 juin

MARDI  
**6** MATINÉES LIBRES  
9 h 30 à 11 h au local 171 de la Place  
Saint-Louis (porte 4) ou à l'extérieur  
CERF Volant  
Autres dates : 15, 20 et 29 juin

MASSAGE BÉBÉ  
9 h 30 à 11 h au local 171 de la Place  
Saint-Louis (porte 4) – CERF Volant  
Fin : 3 juillet

MERCREDI  
**7** BINGO  
18 h 30, Salle Marcel-Bédard de la  
Place Saint-Louis (porte 14)

VISIOCONFÉRENCE  
TRIPLE P 3  
19 h 30 à 21 h – CERF Volant

JEUDI  
**8** RENDEZ-VOUS DES  
PARENTS ESTIVAL  
9 h à 10 h 30 au Parc Lions  
CERF Volant  
Autre date : 22 juin

VENDREDI  
**9** RED BRIDGE FEST  
Parc l'île Notre-Dame  
Fin : 10 juin

SOIRÉE DE JEUX DE  
SOCIÉTÉ  
18 h à 20 h, Bibliothèque

## LES LOISIRS

### CAMP DE JOUR

Les inscriptions pour les quatre premières semaines de camp (26 juin au 21 juillet) se terminaient le 31 mai. Il est encore possible de s'inscrire aux quatre dernières semaines (24 juillet au 18 août 2023), les inscriptions se terminant le 30 juin. Vous pouvez inscrire dès maintenant vos jeunes aux sorties et activités spéciales à partir de [ville.pontrouge.qc.ca/loisirs/sports/inscriptions/](http://ville.pontrouge.qc.ca/loisirs/sports/inscriptions/).

La Ville est toujours en recrutement pour pourvoir les postes d'animateurs et d'animatrices afin d'offrir davantage de places. Consultez [ville.pontrouge.qc.ca/vie-municipale/informations/emplois/](http://ville.pontrouge.qc.ca/vie-municipale/informations/emplois/).

Pour plus d'information sur le Camp de jour, abonnez-vous à la page Facebook *Camp de jour Pont-Rouge* ou suivre le [ville.pontrouge.qc.ca/loisirs/camp-de-jour/](http://ville.pontrouge.qc.ca/loisirs/camp-de-jour/).



### À LA BIBLIOTHÈQUE AUGUSTE-HONORÉ-GOSSELIN

#### Club d'échecs

C'est notre dernière rencontre avant de pouvoir se croiser dans un parc cet été et faire des parties en plein air. Venez nous rejoindre **le samedi 3 juin de 13 h à 15 h 30 à la Bibliothèque**. Que vous soyez débutant ou avancé, vous trouverez un adversaire à votre mesure.

#### Soirée jeux de société

Ce sera également la dernière soirée de jeux de société avant la saison chaude. Venez en profiter une dernière fois avant notre pause estivale. La soirée aura lieu **le vendredi 9 juin de 18 h à 22 h**.

#### Bibliovente

**Le mercredi 14 juin** aura lieu notre vente de livres usagés que nous tenons 2 fois par année. Venez vous procurer des livres au prix de 1 \$ le livre ou 10 \$ la caisse, peu importe ce qu'elle contient. Cette vente nous permet de redonner une seconde vie aux livres retirés de la collection afin de laisser de la place aux nouveautés. La vente aura lieu à compter de **18 h jusqu'à 20 h**.



# ACTIVITÉS DES ORGANISMES

## CERF VOLANT

### Conférence TRIPLE P #3

**Mercredi 7 juin de 19 h 30 à 21 h en visioconférence.**

Les pratiques parentales positives pour faciliter la gestion des émotions de votre enfant.

### Halte Allaitement

**Lundi 5 et 19 juin de 9 h à 11 h au local 171 de la Place Saint-Louis (porte 4).**

Moments d'échanges et de rencontres pour les futurs parents ou pour les mamans qui allaitent. Une bénévole d'Allaitement Québec ou de Lait Voisines Portneuf sera sur place pour répondre à vos questions et demandes d'informations. Une balance pour la pesée des bébés sera disponible. **Aucune inscription requise.**

## Programmation estivale

### Massage-Bébé

**Les mardis du 6 juin au 3 juillet de 9 h 30 à 11 h au local 171 de la Place Saint-Louis (porte 4).**

Session de **5 cours** pour les parents et leurs bébés pour un coût de 25 \$. La personne-ressource est Mme Nathalie Cuvillier.

### Matinées libres

**Les 6, 15, 20 et 29 juin de 9 h 30 à 11 h au local 171 de la Place Saint-Louis (porte 4) ou à l'extérieur.**

Moment de jeux libres pour les enfants de 0 à 5 ans accompagnés d'un parent ou d'un grand-parent. Pour le plaisir de rencontrer d'autres familles. Aucune inscription requise. **Gratuit!**

### Rendez-vous des parents estival

**Les jeudis 8 et 22 juin de 9 h 30 à 10 h 30 au Parc Lions.**

Rencontres sympathiques en plein air pour discuter entre parents. **Gratuit!**

### Bouge et gigotte

**Les mardis 13 et 27 juin de 9 h 30 à 11 h à l'extérieur de la Place Saint-Louis.**

Activités de motricité en plein air pour les enfants de 2 à 5 ans accompagnés d'un parent ou d'un grand-parent. Les personnes intéressées peuvent s'inscrire à la semaine. **Gratuit!**

**D'autres activités s'ajouteront :** Pédagogie en pyjama, sorties familiales, activité père-enfant, etc. Visitez la page Facebook du CERF Volant ou le <https://cerfvolantdeportneuf.org/> pour tous les détails!

### Autres services

Halte-Garderie communautaire, conférences Triple P, soutien individuel, Teams parents, Coup de Pouce Maman, prêt de jeux éducatifs, d'écharpes de portage et de livres.

Visitez le site Web du CERF Volant au [www.cerfvolantdeportneuf.org](http://www.cerfvolantdeportneuf.org) et la page [facebook.com/cerfvolantportneuf](https://facebook.com/cerfvolantportneuf) pour tous les détails!

Pour toutes les activités du CERF Volant, l'inscription et l'adhésion membre familiale au coût de 5 \$/an sont requises. Un léger coût est demandé dans certains cas.

## CALENDRIER DES ACTIVITÉS JUIN

MARDI

13

### BOUGE ET GIGOTTE

9 h 30 à 11 h à l'extérieur de la Place Saint-Louis – CERF Volant  
Autre date : 27 juin

MERCREDI

14

### BINGO

18 h 30, Salle Marcel-Bédard de la Place Saint-Louis (porte 14)

### VENTES DE BIENS USAGÉS ET DÉSUETS

9 h à 11 h, Centre récréatif Joé-Juneau

### BIBLIOVENTE

18 h à 20 h, Bibliothèque

SAMEDI

17

### DÉFI DANSEREAU

9 h 30 à 12 h  
Centre de plein air Dansereau

### INAUGURATION DU PARC DU VERGER ET DE LA PROMENADE DE LA RIVIÈRE AUX POMMES

10 h 30 à 12 h, Rue du Rosier

MERCREDI

21

### BINGO

18 h 30, Salle Marcel-Bédard de la Place Saint-Louis (porte 14)

VENDREDI

23

### JOURNÉE FAMILIALE DE LA FÊTE NATIONALE DU QUÉBEC

11 h à 18 h 15  
Place Saint-Louis, Jardin du 150<sup>e</sup>

### LA GRANDE VEILLÉE DE LA FÊTE NATIONALE DU QUÉBEC

À partir de 18 h 15  
Place Saint-Louis, Jardin du 150<sup>e</sup>

SAMEDI

24

### FÊTE NATIONALE DU QUÉBEC

### OUVERTURE DE L'ACCUEIL DU CENTRE PLEIN AIR DANSEREAU

LUNDI

26

### DÉBUT DU CAMP DE JOUR

MERCREDI

28

### BINGO

18 h 30, Salle Marcel-Bédard de la Place Saint-Louis (porte 14)

# ANIMATIONS CENTRE-VILLE

JUIN

## DÉFI DANSEREAU

Organisé par *Je cours Pont-Rouge*  
17 juin | Premier départ : 9 h 30  
Centre de plein air Dansereau

## FÊTE NATIONALE DU QUÉBEC À PONT-ROUGE

23 juin | 11 h à 23 h  
Les Jardins du 150<sup>e</sup>, Place Saint-Louis

## LES JEUDIS DE L'HUMOUR

**Présenté par Desjardins**  
29 juin | 19 h  
Les Jardins du 150<sup>e</sup>, Place Saint-Louis  
*En cas de pluie : Salle Marcel-Bédard*

JUILLET

## TOUS LES MARDIS ZUMBA EN PLEIN AIR

Avec Mylène Dumont  
4, 11, 18 et 25 juillet | 18 h 30  
Les Jardins du 150<sup>e</sup>, Place Saint-Louis

## TOUS LES MERCREDIS DANSE COUNTRY

Avec Manon Poitras  
5, 12 et 19 juillet | 18 h 30  
Les Jardins du 150<sup>e</sup>, Place Saint-Louis

## LES JEUDIS DE L'HUMOUR

**Présenté par Desjardins**  
6 et 13 juillet | 19 h  
Les Jardins du 150<sup>e</sup>, Place Saint-Louis  
*En cas de pluie : Salle Marcel-Bédard*

## CINÉMA PLEIN AIR

**Présenté par BMR - Coopérative Novago**  
7 et 8 juillet  
Dès la tombée du jour, vers 20 h 30  
Parc arrière de la Place Saint-Louis

## VACANCES EN SPECTACLES

**Présenté par Hydro Québec**  
24 au 29 juillet | Dès 19 h  
Parc Lions

## TOUS LES SAMEDIS MARCHÉ PUBLIC DE PONT-ROUGE

Du 8 juillet au 16 septembre | 9 h 30 à 13 h  
Site extérieur du Centre récréatif Joé-Juneau

AOÛT

## TOUS LES MARDIS ZUMBA EN PLEIN AIR

Avec Mylène Dumont  
1, 8, 15 et 22 août | 18 h 30  
Les Jardins du 150<sup>e</sup>, Place Saint-Louis

## TOUS LES MERCREDIS YOGA EN PLEIN AIR

Avec Nicole Martel, Centre Harmonie Yoga  
2, 9 et 16 août | 18 h 30  
Parc arrière de la Place Saint-Louis

## LES JEUDIS EN MUSIQUE

Avec l'École régionale de musique de  
Pont-Rouge  
10, 17 et 24 août | 18 h 45  
Les Jardins du 150<sup>e</sup>, Place Saint-Louis  
*En cas de pluie : Salle Marcel-Bédard*

SEPTEMBRE

## BIÈRE ET POUTINE

1<sup>er</sup> septembre | 17 h  
Les Jardins du 150<sup>e</sup>, Place Saint-Louis

## LES TOURS DE PONT-ROUGE

Organisé par *Je cours Pont-Rouge*  
17 septembre | Premier départ : 8 h 45  
Parc Lions

## LES JOURNÉES DE LA CULTURE

Programmation à venir.  
Consultez : [journeesdelaculture.qc.ca/](http://journeesdelaculture.qc.ca/)

\*La programmation peut être sujet à changements sans préavis. Restez informés en consultant le [facebook.com/evenementspontrouge](https://www.facebook.com/evenementspontrouge).  
Les activités commencent à l'heure mentionnée sur le programme.

GRATUIT

# VES

VACANCES EN  
SPECTACLES  
PONT-ROUGE

PÉPÉ ET SA GUITARE – JÉROME CASABON  
LAURENCE JALBERT – GUY DUSSAULT  
WINDING ROAD : HOMMAGE À SHERYL CROW  
SPINNIN'PISTOLS COUNTRY BAND  
DENIS CÔTÉ – CAROTTÉ  
KISSED – HOMMAGE À KISS  
MARK WILLIAMS – MAUDE CARRIER  
PULSE FICTION – HOMMAGE À PINK FLOYD

24 AU 29 JUILLET 2023  
DÈS 19H30 | PARC LIONS

PROGRAMMATION COMPLÈTE  
SUR [VILLE.PONTRIDGE.QC.CA](http://VILLE.PONTRIDGE.QC.CA)

FÊTE NATIONALE  
DU QUÉBEC

# ENTREZ DANS LA DANSE

Rêve du diable



## LA GRANDE VEILLÉE

VENDREDI 23 JUIN | DÈS 18 H 15  
PLACE SAINT-LOUIS | JARDINS DU 150e

EN SPECTACLE : DENIS LEBLANC  
ET LE RÊVE DU DIABLE, STATION  
DE CHALEUR, FEUX D'ARTIFICES ET  
PLUS ENCORE!

Danseurs loufoques

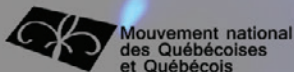


## LA FÊTE FAMILIALE

VENDREDI 23 JUIN | 11 H À 18 H 15  
PLACE SAINT-LOUIS | JARDINS DU 150e

JEUX GONFLABLES, DANSEURS  
LOUFOQUES, PIQUE-NIQUE EN  
FAMILLE ET PLUS ENCORE!

## Merci à nos partenaires!



En partenariat avec :



Présentateur officiel



MEDWAY - IGA Supermarché J.C. Bédard - Vincent Caron, Député de Portneuf - Fonderie Laroche - Repèra  
Mix Dollars et Épicerie - Idée concept - Familiprix - Commission des sports et loisirs (Bingo) - Garage Mario Gourgue -  
Construction APP - Jean Coutu - Pépin Lettrage - Motel Bon-air

PROGRAMMATION COMPLÈTE DISPONIBLE SUR LA PAGE ÉVÉNEMENTSPONTRUGE

ET AU [VILLE.PONTRUGE.QC.CA/FETE-NATIONALE](http://VILLE.PONTRUGE.QC.CA/FETE-NATIONALE).